

Restaurant scolaire
Année scolaire 2022/2023

Bulletin d'inscription - Classe primaire
Élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} année

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe :

Bâtiment scolaire : Chanel Charpentiers Gracieuse J. Dubochet
 Petit-Dézaley Pré-Maudry Square Central Vogéaz

Nom et prénom des parents ou de la personne responsable :
.....

Adresse : Localité :

Numéro(s) de téléphone(s) en cas d'urgence :

Adresse e-mail :

Pour les 1P et 2P : Merci de nous retourner l'**autorisation parentale** (disponible sur notre site Internet rubrique « *trouver une solution de garde* ») pour récupérer l'enfant avec la présente inscription.

Alimentation

Régime particulier : sans porc végétarien

Autre : intolérances alimentaires allergies

Si votre enfant souffre d'allergies alimentaires, nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire « Demande de régime alimentaire » disponible sur notre site Internet rubrique « *trouver une solution de garde* » et de nous le retourner dûment complété par le médecin avec la présente inscription. Seul le restaurateur est habilité à accepter ou refuser de fournir un repas à un enfant, en fonction du type d'allergie indiqué dans le formulaire.

Fréquentation du restaurant scolaire

Mon enfant fréquentera l'AREMS dès le : (date du 1er repas)

Cocher le ou les jours désirés : lundi mardi jeudi vendredi

Hygiène et santé

Aucun médicament n'est administré aux enfants, sauf le désinfectant et les pansements

Merci de donner à votre enfant une brosse à dents dès le début de sa fréquentation à l'AREMS

Par leur-s signature-s ci-dessous, les parents :

- acceptent les modalités de financement et de paiement mentionnées dans le règlement de l'AREMS du 30 mai 2022, disponible sur notre site Internet
- confirment avoir pris connaissance que toute modification de fréquentation ou résiliation doit être effectuée par écrit (courriel ou courrier)
- confirment avoir pris connaissance que seuls les dossiers complets et à jour sont pris en considération (autorisation parentale, contentieux, etc.)

Une confirmation de votre inscription vous parviendra dans la première quinzaine du mois d'août 2022.

Signature des parents ou de la personne responsable :

Date : Signature :

Ce formulaire est à retourner au plus tard le 20 juillet 2022 (par e-mail ou courrier)

Adresse Internet : www.morges.ch

RAPPEL : En cas d'absence ou de besoin d'un repas supplémentaire, nous vous remercions d'avertir l'AREMS au plus tard le matin même jusqu'à 8 h 00 au 079 750 09 46